

PROCES VERBAL DU COMITE DE DIRECTION

Réunion du lundi 11 décembre 2023

Président : **M. David BLATTES**

Présents : **Mme Meriem FERHAT - MM. Mazouz BELGHARBI - Joseph CARDOVILLE - Paul GRIMAUD - Didier MAS - Stéphan DE FELICE - Frédéric GROS - Michel MAROT - Guy MICHELIER - Jacques NAUDET - Jean-Louis DENIZOT**

Absents excusés : **Mme Neriman BENDRIA - MM. Hervé GRAMMATICO - Alain NEGRE - Khalid FEKRAOUI - Frédéric CACERES - Olivier SIMORRE**

Participent à la réunion : **MM. Michael VIGAS - Jean-Philippe BACOU - Fabien DURANTE - MALVY**

Le procès-verbal de la réunion du 13/11/2023 est approuvé à l'unanimité.

Important : les présentes décisions sont susceptibles d'appel conformément à l'article 11.3.3 du règlement intérieur de la ligue & l'article 14 du règlement intérieur du District de l'Hérault de Football, dans un délai de sept jours devant la commission supérieure d'appel de la Ligue d'Occitanie.

I ACTUALITES

- Retour Vernissage de l'exposition « Lucarnes d'antan »

Paul Grimaud revient sur le vernissage de cette exposition du 24 novembre 2023 à 18h00 dans l'Atrium de la Maison Départementale des Sports Nelson Mandela à Montpellier. Tous les participants ont exprimé leur satisfaction sur cette soirée qui a permis à quelques dirigeants de ces clubs disparus de se retrouver pour partager de belles histoires du passé.

- Retour Labels et prix d'encouragement au siège du Crédit Agricole à Maurin

Le Crédit Agricole du Languedoc a convié, le mardi 05 décembre à Maurin, les clubs de l'Hérault lauréats des Labels Jeunes et Féminines 2023 - 2026 ainsi que ceux qui étaient récompensés (prix d'encouragement) pour leurs actions dans le PEF. Les labels récompensent le travail de structuration des clubs amateurs pour la qualité de l'accueil et de l'encadrement des jeunes pratiquants, filles et garçons.

- Espace Prévention réparation

Le District de l'Hérault, comme quatre autres districts, a été retenu par la F.F.F. comme site pilote dans la lutte contre toutes les formes de violences (verbales, physiques, sexistes et sexuelles) et de discriminations (homophobie, racisme, ...) au service de la protection des licenciés et licenciées.

- Nouveaux membres Commissions

Présentation d'une nouvelle candidature pour la commission des délégués : M. Alain LARACHICHE qui sera par ailleurs délégué du District.

La candidature ci-dessus est soumise au vote du CD : *candidature validée à l'unanimité (12 voix pour)*

- Fermeture fêtes de fin d'année District

Pour la trêve des confiseurs, le District sera fermé du vendredi 22 décembre 2023 à 12 h au mardi 2 janvier 2024 inclus.

- **Appel à solidarité (Côte d'Opale)**

Le District de la Côte d'Opale et 15 de ses clubs ayant subis de très gros dégâts lors des inondations du mois de novembre, le District de l'Hérault apportera son soutien sous une forme à déterminer.

- **Une seule couleur celle du maillot (10/02/2024)**

Le 10 février 2024, le District de l'Hérault renouvèlera l'action « Une seule couleur, celle du maillot », opération en soutien de la lutte contre le racisme et toutes les formes de discrimination.

- **Week end des bénévoles (9/10 mars Clairefontaine)**

La Ligue du Football Amateur (LFA) relance cette saison l'opération « Week-end des bénévoles » à Clairefontaine, afin de valoriser et de fidéliser les bénévoles qui donnent de leur temps pour le football. Les bénévoles éligibles à cet événement doivent être titulaire d'une licence de dirigeant(e) depuis moins de 5 ans. Les dix bénévoles choisis ont été informés.

- **Colloque féminin**

Le District organise un colloque du football féminin le samedi 6 janvier 2024 de 10h à 12h le samedi 6 janvier 2024 à la Maison Départementale des Sports à Montpellier. Les thèmes abordés sont : La sécurité, l'arbitrage, la fidélisation. Après la clôture du colloque, il sera procédé au tirage au sort des 8èmes de finale de Coupe de l'Hérault du Challenge Maurice Balsan et U15 F.

II **ARBITRES**

- **Point sur l'arbitrage départemental à la trêve de Noël**

- **Recrutement** : Depuis le début de la saison 2022 – 2023 à ce jour (18 mois), l'effectif a augmenté de 23 %, 140 arbitres formés. Courant février 2024 aura lieu la 3^{ème} FIA de cette saison. Cette augmentation du nombre d'arbitres permet de couvrir, à ce jour, les rencontres seniors jusqu'en D4, quasiment toutes les rencontres de jeunes et celles des catégories U12 et U13 du niveau 1.
- **Fidélisation** : Cette saison, environ 93 % des arbitres ont renouvelé leur licence.

- **Collège KRAFFT**

Une section arbitrage a démarré au mois d'octobre au collège Katia et Maurice Krafft à Béziers, avec un effectif de 7 candidats. Comme pour le collège Simone Veil, les formations à l'arbitrage sont assurées depuis cette rentrée scolaire par le CTDA du District.

- **Phases finales détection U13 et Centre de Perfectionnement Féminin**

Ces rassemblements auront lieu au stade Etienne Vidal à St Jean de Védas dans la première semaine de janvier 2024. A la demande de la Commission Technique, trois arbitres seront mis à disposition pour ces journées.

III **PRATIQUE SPORTIVE**

- **Plateaux U6 à U9 (organisation et constats)**

Au vu des problèmes rencontrés pour ces plateaux, notamment dus à la mise en service du logiciel FAL une nouvelle organisation permettant une meilleure visibilité du calendrier sera mise en place par la section Animation de la Commission de la Pratique Sportive pour la deuxième phase de la saison fin janvier. Certains

clubs font remarquer qu'ils ont été sollicités à plusieurs reprises (parfois quatre) pour organiser des plateaux. Il faut aussi rappeler aux clubs défaillants qu'ils doivent organiser au minimum une journée.

- **Tournois à valider**

- 16/12/2023 : Ent. Corneilhan-Lignan en catégorie U10
- 17/12/2023 : FC Pas du Loup en catégories U8/U9 Futsal
- 23/12/2023 : RCO Agathois en catégorie U12 Futsal
- 01 et 02/06/2024 : AS Bessanaise en catégories U6 à U9

Les tournois ci-dessus sont soumis au vote : *Tournois validés à l'unanimité (12 voix pour)*

- **Modifications de catégories d'âge (amendes forfait / réengagement)**

A la fin de la première phase, certains clubs demandent à ne pas repartir en deuxième phase dans la même catégorie pour diverses raisons et à s'engager dans une catégorie différente sans amende pour forfait et droit d'engagement. Le Comité de Direction prend la décision de les exonérer exceptionnellement de ces droits et amendes.

- **Challenges U12/U13, festifoot U13 Pitch**

La finale départementale du festifoot U13 Pitch G et F se déroulera le samedi 6 avril 2024 (16 équipes garçons, 8 équipes filles) sur un lieu à déterminer, avec des installations comportant trois terrains de foot à 11 équipés en 1/2 terrains pour le foot à 8.

Les finales des challenges U12 « François Lanot », U12 et U13 (16 équipes par challenge) auront lieu le samedi 4 mai 2024 sur des lieux à déterminer, avec des installations comportant deux terrains de foot à 11 équipés en 1/2 terrains pour le foot à 8.

- **Challenges Futsal féminin**

Le challenge Futsal Senior F qui se déroulera les 2^{ème} et 3^{ème} week-end du mois de janvier 2024 permettra de qualifier une équipe pour la finale régionale « OCCITANIE » du 25 février 2024.

IV FINANCIER

- **Bureau financier**

Quelques clubs, n'ayant pas réglé au District le solde provisoire mentionné sur le dernier relevé comptable à la date d'échéance prévue, seront convoqués courant janvier 2024 par le bureau financier, lequel peut prendre les sanctions prévues à l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F. dans le respect des procédures prévues par les Règlements Généraux et Statuts de la F.F.F., le Règlement Intérieur et les Statuts du District.

Le Président,
David BLATTES

Le Secrétaire de séance,
Joseph CARDOVILLE